

Les mortiers ? des produits " high tech ", plus respectueux de l'environnement

Qu'ils soient minéraux ou organiques, qu'ils assurent une fonction d'imperméabilisation ou de décoration, de collage ou de jointoiement, de réparation ou d'égalisation, ils s'inscrivent tous dans une démarche de développement durable, tout au long de leur cycle de vie, dans les ouvrages, de la production au recyclage.

Dès leur conception et lors de la phase de production, les industriels fabricants de mortiers prennent en compte la donnée environnementale. Cela se traduit par la valorisation de matières recyclées, par l'obtention de la norme telle que ISO 14001 pour certains sites de fabrication, et par la mise en place du marquage CE pour la plupart des familles de mortiers.

Sur les chantiers, le respect de l'environnement, tout comme la sécurité et la santé des utilisateurs, sont devenus des problématiques clés pour les industriels fabricants. Les dernières innovations ont permis le développement de produits allégés, sans poussière, et dernièrement de produits respectueux de la qualité de l'air intérieur.

Les mortiers, de véritables produits High Tech ! Vous en doutez encore ? Alors rendez-vous vite sur le site www.desmortiersdesidees.com!



>> L'actu... des Façades et enduits

Isolation thermique : Pourquoi et comment isoler votre façade par l'extérieur ?

L'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) permet de corriger efficacement les ponts thermiques, protège la maçonnerie des agressions du temps et permet d'isoler sans perdre de surface habitable. Les techniques d'ITE nécessitent cependant une mise en œuvre rigoureuse. La vérification de l'état du support et le respect des réglementations en vigueur sont primordiaux dans la réalisation des travaux. La preuve en image...



[> Lire la suite](#)

>> L'actu... des Sols

Zoom sur le CPT n° 3635 : étapes de réalisation d'un ragréage de sol en rénovation

Ce document extrait du CPT 3635 vous aide à définir et à réaliser les travaux nécessaires pour obtenir un support apte à recevoir un **enduit de ragréage de sol** avant de poser le nouveau revêtement.

Il définit en premier lieu les supports à rénover : il peut s'agir de carrelages et assimilés, peintures de sols, dalles semi-flexibles, sols en résine coulée, planchers bois...



[> Lire la suite](#)

>> L'actu...des Carrelages

Le carrelage n'est pas étanche !

Protection à l'eau sous carrelage et étanchéité des sols carrelés :

Même si le carrelage est le revêtement de prédilection des locaux humides, les risques d'infiltration d'eau existent... en particulier aux jonctions mur-sol, mur-mur et aux points singuliers (passages de tuyauteries, canalisations, siphons...). L'infiltration d'eau aura pour conséquences le décollement des carreaux, la dégradation des supports et de possibles dégâts dans les pièces adjacentes. Il est donc essentiel de protéger les supports avant la pose du carrelage...



[> Lire la suite](#)

>> L'actu...des Mortiers Spéciaux

Le marquage CE et la marque NF " protègent " les bétons !

AFNOR CERTIFICATION, le SNMI et le SNFORES ont rédigé une brochure intitulée " produits et systèmes pour la protection et la réparation de structures en béton : le marquage CE et la marque NF ".



[> Lire la suite](#)

S'INSCRIRE

SE DÉSABONNER

IMPRIMER



DES MORTIERS ET DES IDÉES est édité par le SNMI
(Syndicat National des Mortiers Industriels)
CONTACT : contact@desmortiersdesidees.com

Pour en savoir plus, rendez vous sur www.desmortiersdesidees.com